



Temps entre plainte et garde à vue

Par **lilia590**, le **17/10/2015** à **21:26**

Bonjour,

Combien de temps se passe-t-il entre le moment où une personne dépose plainte pour agression et le moment où l'accusé est mis en garde à vue (en partant du principe que l'OPJ a décidé de cette garde à vue) ?

Est-ce que la personne qui a déposé plainte est au courant que l'accusé est en garde vue ?

Merci par avance pour vos réponses,

Cdlt,

Lilia

Par **jacques22**, le **19/10/2015** à **08:39**

Bonjour,

(Je ne réponds pas juridiquement mais uniquement par expérience personnelle car c'est la réalité judiciaire!).

Si vous avez le droit à connaître la date des faits, ça peut être plus d'un an après!

En fait d'OPJ ce sont surtout des gardiens de la paix qui GAV en faisant ce qu'ils veulent, notamment pour informer le plaignant.

Si vous êtes prévenu (sic), buvez bien et mangez bien et prenez des antalgiques voire des relaxants car les GAV peuvent être très douloureuses surtout si vous êtes affamés et assoiffés...

Cdlt.

Par **lilia590**, le **19/10/2015** à **21:14**

Merci pour votre réponse !

La GAV ne serait pas pour moi mais la personne contre qui j'ai déposé plainte.